

Conseil Communautaire du 6 juillet 2017

D 2017	F	10
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	65	
Votants	74	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **29.06.2017** s'est réuni à la salle des fêtes de VIRAZEIL, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agné</u>
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ (+ pouvoir Pascal LAPERCHÉ)
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC – Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean-Luc ARMAND – Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean-Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÈDE (+ pouvoir Edith LORIGGIOLA)
<u>Fauquierolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG – Michel NAU
<u>Fourques Sur Garonne</u>
<u>Gaujac</u>	Jean-François THOU MAZEAU
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT - Thierry CONSTANS
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN (+ pouvoir Christine VOINOT)
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA (+ pouvoir Maryse VULLIAMY)
<u>Lagruère</u>	Guy PÉREUIL
<u>Lagupie</u>	Jean-Max MARTIN – André FARRÉ
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET – Marie-Françoise BOUGUES – Martine CALZAVARA - Patrick COUZINEAU Jean-Luc DUBOURG - Josette JACQUET – Anne MAHIEU (+ pouvoir Joël HOCQUELET) – Bernard MANIER Jean-Pierre MARCHAND (+ pouvoir Philippe LABARDIN) – Sylvie GENEAU DE LAMARLIERE Daniel BORDENEUVE
<u>Mauvezin sur Gupie</u>
<u>Meilhan sur Garonne</u>
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN – Claudette TILLOT
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU (+ pouvoir Gilles LAGAÜZERE)
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN – Nicolas MINER
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Philippe RIGAL
<u>Samazan</u>	Serge LAGROLLET – Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN (suppléant)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean-Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Liliane BORDES – Eric BOUCHAUD – Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ (+ pouvoir Gérard MARTET)
<u>Villeteau</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir Régine POVEDA) – Caroline DELRIEU-GILLET

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN - Pascal LAPERCHÉ - Alexandre FRESCHI - Catherine BERNARD - Bernard CABANE – Edith LORIGGIOLA – Emmanuel MORIZET - Jacques BILIRIT – Josette PATISSOU - Alain PRÉDOUR – Maryse VULLIAMY - Sylvie BARBE - Jean-Claude DERC – Bernard DIO – Charles CILLIÈRES – Joël HOCQUELET
Philippe LABARDIN - Laurence VALAY - Thierry CARRETEY - Régine POVEDA - Gilles LAGAÜZÈRE – Christine VOINOT- Jacques BRO - Gérard MARTET

Pouvoirs de

Pascal LAPERCHÉ à Maryse HERVE – Edith LORIGGIOLA à Christian FRAISSINÈDE – Maryse VULLIAMY à Patricia GAVA Joël HOCQUELET à Anne MAHIEU – Philippe LABARDIN à Jean-Pierre MARCHAND – Régine POVEDA à Christophe COURREGELONGUE – Gilles LAGAÜZERE à Marie-France BONNEAU – Christine VOINOT à Michel GUIGNAN – Gérard MARTET à Jacky TROUVE

Secrétaire de Séance

Daniel BORDENEUVE

**Dossier n°11 -
PARC D'ACTIVITES ANDRE THEVET : COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITE DE CONCESSION (CRAC)**

Objet de la délibération

La SEM 47 a été missionnée par concession d'aménagement en date du 27 mai 2015 pour la réhabilitation du parc d'activités André THEVET à Tonneins. Conformément à l'article 17 de cette concession, le concessionnaire adresse pour approbation à VGA, avant le 15 mai de chaque année, un compte rendu annuel d'activité.

Exposé des motifs

La réhabilitation du parc d'activités André Thevet à Tonneins couvre une superficie de 18.02 ha. Son aménagement doit permettre l'implantation d'entreprises industrielles, artisanales ou de services. Cet aménagement comprend la démolition de bâtiments, l'aménagement d'une voie publique entre les rues André Thevet et Gay Lussac, la création de parking et d'aires de stockage, le raccordement sur l'impasse Edouard Branly, ...

Les conditions de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016 sont retracées dans le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Acquisitions	-	Ventes	
Mise en état des sols	7 795	Subventions	
Travaux	486 329	Participations VGA	200 000
Gestion	125 079	Produits de gestion (loyers)	37 837
Frais financiers	9 781	Produits financiers	4 000
Rémunération société	38 967		
TOTAL	667 951	TOTAL	837
		Résultat opération	-426 114

Afin d'engager la réhabilitation du parc André Thevet, la SEM 47 a contracté un emprunt auprès de la Banque Postale pour un montant de 1 250 000.00 € (taux fixe de 2.38% remboursable sur 8 ans).

Une partie de l'emprunt a été mobilisé en 2015, soit 755 000 €, pour le paiement des acquisitions foncières. Le reste de l'emprunt a été mobilisé en 2016 pour le paiement des travaux (495 000€) et couvre ainsi le résultat déficitaire 2016.

Perspectives pour 2017 :

L'année 2017 sera marquée par les travaux de démolitions (plus de 20 000m2 de bâtiments) et la réalisation des premières ventes.

En matière de travaux :

Les travaux de démolitions / désamiantage des bâtiments se poursuivront en 2017.

En matière d'acquisitions foncières :

La Sem47 s'est rapprochée de la société Biopress pour acquérir une emprise d'environ 15 132m² permettant d'améliorer le fonctionnement du site notamment en facilitant d'accès poids-lourds des bâtiments les plus importants pouvant accueillir une activité logistique.

En matière de cessions :

A ce jour, 4 cessions sont programmées pour 2017 : ACCES INDUSTRIE, ALIENOR CIMENTS, ARTHEMIS, ATELIER DE LA QUEILLE pour un montant de : 1 099 160€.

En matière de subvention :

La Sem 47 a adressé en 2015 une demande de subvention d'un montant de 100 000€ au Département de Lot et Garonne et une demande subvention de 350 000€ à la Région Nouvelle Aquitaine. Par courrier en date du 19 janvier 2017, le Département a indiqué ne pas pouvoir donner une suite favorable à cette demande en raison de la Loi NOTRE. A ce jour, aucune décision n'a été notifiée par la Région.

Ainsi, le coût prévisionnel global de l'opération est aujourd'hui évalué à 7 407 351€ :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Etudes pré-opérationnelles	4 000	Ventes	6 108 060
Acquisitions	827 035	Subventions	350 000
Mise en état des sols	25 440		
Travaux	5 027 491	Participations	850 000
Gestion	507 669	Produits de gestion (loyers)	90 927
Frais financiers	250 972	Produits financiers	10 840

Rémunération société	764 744		
TOTAL	7 407 351	TOTAL	7 409 827
Résultat opération	+ 2 476		

Les principaux écarts par rapport au bilan présenté précédemment (Conseil Communautaire 07 juillet 2016) portent sur :

- L'acquisition du foncier BIOPRESS : + 171 017€
- Les travaux de démolitions et de désamiantage de toutes les toitures des cellules artisanales : + 763 363€
- L'augmentation des recettes due au réajustement des prix de cession des cellules artisanales: +937 460€
- La baisse des subventions suite à la non-participation du département : -100 000€
- Tenant compte des incertitudes sur le montant des subventions, la participation de VGA devrait cependant rester équivalente à celle initialement prévue, soit 1 030 000€.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Approuve le compte rendu annuel d'activité concernant la concession d'aménagement pour la réhabilitation du parc d'activités André THEVET

Précise que la participation de VGA de 200 000€ est inscrite sur le budget principal 2017 à l'article 13 (subvention d'investissement)

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote

<i>Votants</i>	74	
<i>Pour</i>	74	
<i>Contre</i>	/	
<i>Abstention</i>	/	

Publication / Affichage
Le 10.07.2017

Fait à Marmande, le 6 juillet 2017

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,